

LICENCE EN DROIT ÉCONOMIE GESTION
MENTION DROIT

1^{er} NIVEAU

SESSION 1 - SEMESTRE 2

GROUPE DE COURS N° 1

Monsieur ESPLUGAS-LABATUT

DROIT CONSTITUTIONNEL

LUNDI 9 AVRIL 2018

14h30

AUCUN DOCUMENT AUTORISÉ

Commentez l'article 1er de la Constitution de 1958 :

"La France est une République indivisible (...). Son organisation est décentralisée".